



Affaire Benalla: la droite sénatoriale divisée sur le sort des trois collaborateurs de Macron

Le bureau du Sénat doit se prononcer, jeudi matin, sur la transmission à la justice des cas de parjure d'Alexandre Benalla et Vincent Crase, mais surtout de trois responsables de l'Élysée. Sur les vingt-six votants, les dix membres de la droite sénatoriale vont faire basculer la décision. De quoi alimenter les tractations. Dans les couloirs du palais du Luxembourg, les passionnés de combinaison politique sont en ébullition. Jeudi 21 mars, dans la matinée, le bureau du Sénat décidera s'il transmet ou non à la justice les cas d'Alexandre Benalla et Vincent Crase, mais devra surtout trancher ceux de trois responsables de l'Élysée. Une décision hautement politique, en pleins préparatifs de la réforme des institutions.

Les sorts d'Alexandre Benalla et Vincent Crase, qui sont soupçonnés d'avoir menti à plusieurs reprises sous serment devant la commission d'enquête sénatoriale, paraissent d'ores et déjà scellés. «Il y aura unanimité pour transmettre à la justice pour faux témoignages», prédit même un des vingt-six membres du bureau.

Le doute demeure en revanche sur la décision des sénateurs concernant le secrétaire général de l'Élysée Alexis Kohler, le directeur de cabinet Patrick Strzoda, et le chef du groupe de sécurité de la présidence (GSPR), le général Lionel Lavergne. Soit les trois collaborateurs directs d'Emmanuel Macron.

Les sénateurs Jean-Pierre Sueur, Philippe Bas et Muriel Jourda, mercredi 20 février, lors de la conférence de presse.

Les sénateurs Jean-Pierre Sueur, Philippe Bas et Muriel Jourda, mercredi 20 février, lors de la conférence de presse.

Le 20 février, le président de la commission des lois Philippe Bas (LR) avait informé le président du Sénat Gérard Larcher (LR) que sa commission avait mis au jour, dans les déclarations des collaborateurs du président auditionnés, «un certain nombre d'omissions, d'incohérences et de contradictions [qui] laissent à penser qu'ils ont retenu une part significative de la vérité lors de leur audition par la commission ».

Chacun interprète aujourd'hui cette citation à sa manière. Dans l'opposition de gauche, le sénateur communiste Éric Bocquet est formel : «Dire qu'une part significative de la vérité a été retenue, c'est une façon polie de dire qu'ils n'ont pas dit la vérité. Nous devons donc dire à la justice, sans le moindre état d'âme, de poursuivre le boulot. » En conséquence, l'élu communiste devrait se prononcer, comme les six sénateurs socialistes qui siègent au bureau, en faveur de la saisine du procureur de Paris des cas d'Alexis Kohler, de Patrick Strzoda et du général Lionel Lavergne.

Le chef de file des centristes, Hervé Marseille, porte une analyse radicalement opposée :

«Dans sa lettre, Philippe Bas explique que les trois collaborateurs du président de la République les ont utilement informés mais qu'ils ont observé des omissions, des contradictions, des incohérences. Juridiquement, qu'est-ce que cela veut dire?», interroge-t-il. Le sénateur des Hauts-de-Seine «ne pense pas qu'il y ait lieu, sur ces bases, de saisir le ministère public. On ne saisit pas sur une telle base. En fait, cela revient à demander au procureur d'aller fouiner à partir de ces faibles éléments».

Ce mercredi, Valérie Létard, sénatrice centriste du Nord et vice-présidente de la Haute Assemblée, qui a instruit durant trois semaines le rapport du président de la commission des lois, Philippe Bas, et des deux rapporteurs Muriel Jourda (LR) et Jean-Pierre Sueur (PS), doit rendre ses conclusions. Mais la consigne de vote d'Hervé Marseille semble inéluctable : « En l'absence d'éléments nouveaux, je ne vois pas pourquoi je changerais d'avis », appuie-t-il. Bilan : la droite sénatoriale, qui occupe dix sièges sur vingt-six, tient les clés du scrutin.

Patrick Strzoda, directeur de cabinet d'Emmanuel Macron, entendu mercredi par la commission

d'enquête sénatoriale. © Vidéo Public Sénat

Patrick Strzoda, directeur de cabinet d'Emmanuel Macron, entendu mercredi par la commission d'enquête sénatoriale. © Vidéo Public Sénat

Longtemps, jusque dans l'entourage du chef de l'État, le sujet paraissait entendu : le groupe Les Républicains (LR) allait épargner Strzoda, Kohler et Lavergne en vue de ménager l'Élysée à la veille de la réforme institutionnelle. « Larcher veut faire croire que grâce à ses bonnes relations avec Macron, il fera tout passer », analyse un sénateur LR. Le président du Sénat espère en effet préserver son institution que le chef de l'État entend « transformer », comme il l'avait annoncé dans sa Lettre aux français, suscitant la colère d'une grande partie des élus de la chambre haute.

Mais la tendance semble s'être inversée ces derniers jours. « Normalement, nous allons transmettre [à la justice pour les trois représentants de l'Élysée] », affirme ce même élu de droite, présent en réunion de groupe mardi matin. Selon des calculs internes, il manquerait encore quatre voix sur vingt-six aux pro-Macron pour bloquer la transmission. Et ce, malgré les « pressions de l'Élysée sur des sénateurs ».

Cette incertitude illustre les tiraillements au sein d'un groupe hétérogène, qui reste profondément divisé sur l'attitude à adopter face à la présidence Macron. Lundi, le patron des sénateurs LR Bruno Retailleau est lui-même monté au créneau pour inciter les élus de son camp à transmettre à la justice les cas des collaborateurs du chef de l'État : « Il y a un risque pour le Sénat. L'intérêt de l'institution est en jeu », a-t-il attaqué dans les colonnes de L'Opinion, estimant que « le Sénat peut ruiner le travail de la commission d'enquête ». « Si on fait cela pour plaire à je ne sais qui, ce sera interprété comme un réflexe de classe qui se protège », s'est-il inquiété.

Mardi en réunion de groupe, Bruno Retailleau, soutenu par Philippe Bas, a répété ses arguments en expliquant que ce n'était pas le moment de tergiverser. Le président Larcher, qui n'était pas présent, se fait discret ces derniers jours. « Il fait moins de lobbying depuis samedi », relève un sénateur LR, qui estime que les difficultés du pouvoir face aux gilets jaunes élargit un peu plus la fenêtre de tir de l'opposition de droite. Gérard Larcher fait de surcroît face à un dilemme tactique : comment soutenir un deal avec l'Élysée sans prendre le risque d'être débordé par son propre groupe ?

Derrière l'embarras des sénateurs LR – aucun des membres du bureau contactés par Mediapart n'a souhaité s'exprimer avant le vote –, se joue aussi une sourde guerre entre Gérard Larcher et Bruno Retailleau, le second reprochant au premier sa trop grande proximité avec le chef de l'État. Gérard Larcher n'a jamais caché qu'il se sentait peu en phase avec la ligne Wauquiez et a récemment multiplié les sorties contre la tête de liste LR aux européennes, François-Xavier Bellamy, ardemment défendu par Bruno Retailleau. Par leur vote à main levée, les sénateurs LR seront sommés de choisir leur camp.

En rappelant l'indiscutable succès de la commission d'enquête Benalla, le communiste Éric Bocquet estime que « c'est le moment de réaffirmer l'indépendance, l'autorité et la souveraineté du Sénat » en évitant de retomber dans la « tambouille » et les tractations de couloir. Un parlementaire centriste, en désaccord avec la consigne de vote du chef de groupe Hervé Marseille, croise les doigts : « J'espère qu'ils vont transmettre, je suis plutôt confiant... Après, la petite cuisine politique au Sénat, c'est quand même un plat très curieux. » Qui peut parfois s'avérer indigeste.